

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET
25 – REGLEMENT INTERIEUR DU MULTI-ACCUEIL

N° 2015-07-25
NOMENCLATURE : 5/2/1

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 20

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 8

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....20
ayant un pouvoir...8
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Marie-Madeleine REGNIER

Le multi-accueil accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, afin de permettre à leurs parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale.

Le règlement a pour but d'énoncer les règles pratiques qui, observées par tous, doivent permettre un fonctionnement harmonieux de la structure.

Par ailleurs, l'ouverture du nouvel établissement en septembre prochain nécessite une actualisation du règlement intérieur de la structure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- DE VALIDER le règlement intérieur du multi-accueil.

Pour extrait conforme,

Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE25-
05 09 juillet 2015
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 10/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE25-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015